

Pôle Vie Citoyenne et Animation de Proximité
Direction Démocratie Participative et Citoyenneté
Conseil Communal de Concertation
Hôtel de Ville
CS 30667
59033 Lille Cedex

Monsieur le Commissaire enquêteur

nbaudelet@mairie-lille.fr / ccc@mairie-lille.fr
Tél. : +33(0)3 20 49 59 99 / 03 20 49 55 73
Fax. : +33(0)3 20 49 54 50

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le Conseil Communal de Concertation de Lille-Lomme-Hellemmes est une instance de démocratie participative et de concertation, qui regroupe des institutions et des associations, dans la perspective d'apporter aux élus une réflexion assortie de propositions inscrites dans des avis votés et diffusés largement dans l'espace public. Le CCC s'engage de manière pérenne par mandat triennal renouvelable et, depuis 1996, a rendu 160 avis concernant l'ensemble des compétences de la ville et de la métropole.

Le CCC s'est intéressé à la place de l'eau dans la ville au travers de plusieurs avis joints à la présente. Il a tout particulièrement attiré l'attention de la ville dès 2000 sur la nécessité d'un plan vert et bleu, et sur la nécessaire réconciliation de la ville et de ses habitants avec sa rivière (avis sur la citadelle (2006-2009-2012) / avis sur le Vieux-Lille un quartier à vivre (2016) / avis sur le port fluvial de Lille (2018).

Le CCC a également rendu son avis sur le Schéma de Développement des Eaux de Lille à partir de la saisine de l' élu délégué aux espaces verts.

Le CCC s'était autosaisi de la question de la rénovation du quartier « Les rives de la Haute Deûle » avec la transformation de la friche Le Blanc en un pôle d'excellence Euratechnologies tournée vers le numérique. Il s'agit du premier éco-quartier lillois qui a su valoriser son patrimoine industriel et naturel, notamment avec la création de noues pour la récupération des eaux de pluie.

Dans cet avis, le CCC pointait déjà l'insuffisance des transports en commun sur ce quartier : le métro est loin du site et les bus ne sont pas suffisamment nombreux pour absorber la population des salariés venant y travailler (plus de 5000 emplois créés aujourd'hui) : deux stations Avenue de Dunkerque assez éloignées d'Euratechnologie et deux lignes de bus. De plus la rénovation du quartier dans le cadre des projets RHD et RHD2 a entraîné la construction de nombreux logements sur Lille et sur Lomme pour accueillir une nouvelle population.

Le développement économique était également attendu avec l'implantation de restaurants et de brasseries pour faire vivre ce quartier ; il se trouve que ces commerces ont bien été créés et exercent davantage comme des structures d'entreprises, ouvertes la semaine et fermées le week-end.

Ces éléments ont eu des retentissements plutôt négatifs sur les habitants du quartier qui espéraient de réelles perspectives de développement. Or il en a résulté la gêne au quotidien avec le développement de la place de la voiture entraînant le stationnement payant pour tous, l'absence d'animation le samedi-dimanche avec la fermeture des brasseries.

Un autre aspect de déception pour les habitants la Maison Montpellier : l'échec du projet du Café Citoyen conçu avec mes associations du quartier comme lieu ressource, de coworking à l'échelle du quartier, solidarité, lien social...Le projet était en phase d'aboutissement avec une appropriation des espaces pour se terminer par une fin de non-recevoir de l'aménageur.

En ce qui concerne le tourisme à Lille le CCC s'est également prononcé au travers l'avis sur le tourisme fluvial à Lille, adopté en 2008 ; le port de plaisance était déjà proposé par le CCC ainsi que l'animation de la gare d'eau dans la perspective d'une avancée sur le tourisme à Lille et une reconnaissance de la place de l'eau à l'instar de toutes les villes d'eau qui valorisent leur rivière qui a été à l'origine de la création de la ville et de sa reconnaissance comme site de commerce.

Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'aménagement d'un port de plaisance sur le quartier des Bois-Blancs, et à Lomme quartier du Marais, le CCC souhaite faire entendre sa voix. Le projet du port de plaisance doit être suffisamment solide pour éviter encore des déceptions au quartier.

Il est favorable à la création du port de plaisance cependant il attire l'attention de la commission d'enquête sur différents points :

- La place des mariniers habitant actuellement sur le site de la gare d'eau ; leur devenir ; leur qualité de vie
- La destruction et la construction de la jetée : impacts au regard des enjeux de développement durable portés par la Ville
- Les plaisanciers : les exigences qui leur seront imposées pour le maintien du site, de sa qualité, de sa tranquillité, de sa sécurité
- L'intégration des plaisanciers, de manière même éphémère, à l'animation du site et du quartier
- Le devenir de la presqu'île Boschetti : l'impact du port de plaisance sur cet espace dédié au monde associatif et culturel

Le CCC a accompagné les habitants et les instances de quartier lors des balades des Folies Fluvestres depuis 2017, dans la perspective d'une véritable implication des Lillois dans la connaissance et le développement du quartier. Les projets du Port de Lille d'étendre son infrastructure et de libérer ainsi les espaces occupés, l'arrivée de croisières fluviales, l'attrait de Lille comme ville de congrès, tout laisse à penser que Lille peut créer son port de plaisance à la condition que les habitants du quartier des Bois-Blancs et du Marais de Lomme puissent en tirer un avantage par exemple en matière d'emplois.

A quelques encablures du centre-ville, soit en longeant la Deûle soit en traversant la ville, les plaisanciers pourront découvrir Lille et rester amarré aux Bois-Blancs. Une belle image pour un quartier insulaire !

Dans le cadre de Capitale Verte Européenne, la ville a souhaité valoriser l'île des Bois-Blancs et soutenir un projet économique et durable avec le concept de la ville productive verte et l'agriculture urbaine. Les bords de Deûle sont directement impactés, entre autre, et le concours des associations de quartier et des habitants est incontournable. Les structures comme Le Jardin du Sourire allient emploi et handicap.

Le projet ANRU programmation 2020-2030 concerne tout particulièrement une population sensible sur le site des Aviateurs, à proximité du Parc des Berges, Lille capitale de Design avec la Maison POC concernant la trame étoilée pour préserver la biodiversité et la faune sauvage la nuit, le budget participatif d'investissement pour lequel nombre de projets sur les Bois-Blancs ont été récompensés, les fêtes de la gare d'eau associant Le quartier et celui du Marais de Lomme avec une forte ombilication bénévole, une nouvelle école de musique, un espace pour

les jeunes avec Le Châlet...un réel dynamisme existe sur ce quartier et il est indispensable et essentiel de préserver et d'encourager..

Le Port de plaisance pourra compléter l'ensemble des projets portés par la ville et donner une nouvelle image au quartier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de mes salutations distinguées et respectueuses.

Fanny Frigout
Première vice-présidente du CCC
Représentant le CAUE du Nord

Gérard Tonnelet
Président du CCC